COURSES - EPREUVES

- **Semi-Marathon (21,100 km)** ouvert aux hommes et femmes licenciés ou non, à partir de la catégorie U20 (2008 et avant).

Le temps limite de l'épreuve est fixé à 2h30.

- **10 km** ouvert aux hommes et femmes, licenciés ou non, à partir de la catégorie U18 (2010 et avant).

- **6 km** ouvert aux hommes et femmes, licenciés ou non, à partir de la catégorie U18 (2010 et avant).

Ces courses sont ouvertes aux personnes autonomes souffrant d'une situation de handicap.

- Chronométrage par puces (ProTiming)

- Les accompagnateurs à vélo, les poussettes et les chiens sont interdits.

- Application du règlement de la Fédération Française d'Athlétisme.

- L'organisation se réserve la possibilité d'arrêter tout concurrent en difficulté.

- Directeur de course (contact technique et presse) : Jérémy BONTEMPS : Tél. 06 31 48 21 78

- **Randonnées de 8 km et de 12 km** ouvertes aux hommes et femmes, licenciés ou non. **Pas de classement.**

PARCOURS

- Départ à proximité du Camping Touristique de Gien, circuit sur la commune de Poilly-lez-Gien, arrivée au niveau de l'esplanade Maurice Le Noury à Gien.

Pour le semi-marathon, 1 boucle de 1 km et 2 boucles de 10 km.

- Parcours non fermé à la circulation.

- Nombreux ravitaillements solides et liquides ainsi que points d'eau et épongeages sur le circuit.

HORAIRES ET TARIFS

- Inscriptions et remises des dossards à l'esplanade Maurice Le Noury.

- **Entre 16h00 et 19h00 le samedi 06 septembre** (inscription possible sans majoration)
- **À partir de 7h30 le dimanche 07 septembre**

Départs :

Semi-marathon : 09h30
10 km : 09h50
6 km : 09h45
Randonnées : départ libre de 08h00 à 09h00

Droits d'engagements :

Semi-marathon : 20 euros
10 km : 15 euros
6 km : 10 euros
Majoration de 5 euros pour les engagements sur place (sauf le samedi) – réduction de 3 euros pour les licenciés FFA

Randonnées : 5 euros (pas de majoration sur place)

ENGAGEMENTS

Engagement sur https://www.protiming.fr/ avant le vendredi 05 septembre 2025 – 14h00.

Pour participer aux courses running, il faut être en possession d'un des documents suivants :

- d'une licence de la Fédération Française d'Athlétisme (Compétition, Entreprise ou Loisirs Running) pour la saison 2025-2026,

- d'un titre de participation Pass J'aime Courir en cours de validité,

- d'un Parcours de Prévention Santé (PPS) valide de moins de 3 mois à la date de la manifestation (https://pps.athle.fr/) (gratuit et réalisable sur place si besoin).

Tout concurrent ne présentant pas de licence FFA valide ou de PPS de moins de 3 mois ne pourra participer à la course.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

SERVICES

- Parking voitures à proximité de la course
- Stands de récupération
- Consigne pour les sacs et les clefs (l'organisateur ne peut être tenu responsale en cas de dégradation, ou de vol).
- Douches au Camping Touristique de Gien.
- Service médical assuré par un organisme agréé. Présence d'un médecin sur place.
- Présence d'une buvette.
- Paiement par carte bancaire accepté.
- Assurance responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la FFA.
- Assurance Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Les non licenciés bénéficient des garanties liées au contrat souscrit par l'organisateur.

RESULTATS ET CLASSEMENTS

- Classement individuel par catégorie.

- Les résultats de toutes les courses seront disponibles sur le site de ProTiming

https://www.protiming.fr/

Ainsi que sur celui du club https://www.gienathle.com/

PROTIMING
ACCELERATEUR DE PERFORMANCE

CHALLENGE ENTREPRISES ET CLUBS

L’entreprise la plus représentée sur l’ensemble des courses remportera le Challenge entreprises

L'association la plus représentée sur l’ensemble des courses remportera le Challenge clubs

RECOMPENSES

- Chaque participant à une course recevra un lot souvenir.

6 km - 10 km - 21 km :

Trophées pour les 5 premiers au scratch

1er Homme et 1ère Femme au scratch : 1 an d'abonnement Allure Fitness offert (valeur de 399 euros)

2ème Homme et 2ème Femme au scratch : 6 mois d'abonnement Allure Fitness offerts (valeur de 249 euros)

3ème Homme et 3ème Femme au scratch : 3 mois d'abonnement Allure Fitness offerts (valeur de 149 euros)

Pas de classement pas catégorie.

Randonnées :

- Pas de classement.

- Chaque participant aux randonnées recevra un lot souvenir.

DROIT A L'IMAGE

Le concurrent autorise les organisateurs à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion de cette manifestation et de la pratique de l'athlétisme. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 99 ans et pour toute la France.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Je suis informé du fait que des données à caractère personnel me concernant seront collectées et traitées informatiquement par l'organisateur ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Je suis informé de mon droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données me concernant ainsi que de mon droit de m'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.